



Remboursement credit cetelem

Par **ros32**, le **30/06/2010 à 13:50**

Bonjour,rnrnrnAlors ma soeur à un soucis avec son ex copain , séparé depuis le mois de decembre 2009 , elle vient d'etre contacté (le 29 juin 2010) par une société de recouvrement pour les crédit CETELEM.rnrnrnLe litige est que ma soeur apparait sur un de leur contrat de pret .rnrnrnSon ex copain aurait emprunté 10000€ via un credit cetelem et aurait mis ma soeur en coempruntise.rnrnrnprobleme apres 5 mois , son ex-copain surement insolvable ; la societe de recouvrement se retourne vers ma soeur pour demander le remboursement des 10000€rnrnrnJe precise qu'elle n'a jamais signé le moindre contrat , et n'a jamais envoyé de dossier . Par contre son ex copain à du pour monter le dossier d'emprunt faire des photocopies (carte d'identité et fiche de paie ainsi que l'imitation de sa signature)rnrnrnrnQuelle sont les solutions pour mettre fin a ce probleme (porter plainte , avocats ...)rnrnrnrnMerci d'avance

Par **kindermaksi**, le **30/06/2010 à 14:00**

Bonjour,rnVotre soeur, a-t-elle reçu une copie de cet emprunt ?rnSi tel n'est pas le cas, elle écrit en recommandé à la société Cetelem pour leur demander un double de ce contrat de crédit de 10000 euros, afin d'aller déposer plainte pour "ursupation d'identité", "falsification" et "usage de faux" contre l'emprunteur (donc son ex compagnon).rnBonne journée.

Par **ros32**, le **30/06/2010 à 14:08**

Nous avons deja fait la demande d'une copie du contrat nous devrions le recevoir sem prochaine.rnrnrnrnMerci pour les infos

Par **kindermaksi**, le **30/06/2010** à **14:15**

C'est parfait, donc ensuite il faudra envoyer la photocopie de la plainte à la société de recouvrement qui devra se débrouiller avec. Ce ne sera plus le problème de votre soeur, mais bien celui de son ex-compagnon.rnJ'ai eu le même souci avec cette société qui a voulu savoir à tout prix mon nom pour le crédit de mon compagnon. Ils ont bien mon nom, mais j'ai refusé de signer leur papier (ça a duré presque un mois leur harcèlement). Mon compagnon a eu son prêt sans ma signature, mais ils sont informés qu'en cas de souci, ils se débrouillent, ce n'est pas mon problème.rnBon courage à elle et bonne journée.